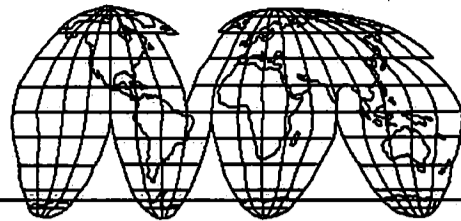


Du 9 au 15 février 1995



Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Direction des communications sur la politique étrangère (BCF)

(available in English)

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL
COMMUNIQUÉS :**

**M. MacLaren publie la stratégie d'exportation du Canada
pour 1995-1996**

Le 15 février 1995, n° 27

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a publié la Stratégie d'exportation du Canada pour 1995-1996. Le document, intitulé *Plan de promotion du commerce extérieur* (PPCE), expose les stratégies et activités du gouvernement pour appuyer la promotion du commerce international. « Ce Plan est plus qu'un document; il est le résultat d'un processus qui permet au gouvernement d'exécuter de façon plus efficace et mieux focalisée les stratégies et activités canadiennes de promotion des exportations, a déclaré M. MacLaren. Il aide par ailleurs le secteur privé à influencer l'élaboration de ces stratégies et à s'associer aux activités proposées. »

**La secrétaire d'État, M^{me} Stewart, dirigera une mission au Rwanda
et au Burundi**

Le 13 février 1995, n° 26

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que la secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), M^{me} Christine Stewart, se rendra au Rwanda après quoi elle assistera, à la tête de la délégation canadienne, à la Conférence sur les réfugiés en Afrique centrale qui se tiendra à Bujumbura, du 15 au 17 février. M^{me} Stewart est la première représentante canadienne de haut niveau à se rendre en Afrique centrale depuis les tragiques événements du printemps dernier. Sa visite souligne la nécessité de recourir à la diplomatie préventive, comme en a fait état le gouvernement dans son récent énoncé de politique étrangère, afin de maintenir la paix et la sécurité dans la région. M^{me} Stewart fera rapport des résultats de son voyage à M. Ouellet dès son retour.

**Le Canada demande des consultations avec les États-Unis dans le
cadre de l'ALÉNA concernant les restrictions sur les exportations
canadiennes de sucre**

Le 10 février 1995, n° 25

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, et le ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, l'honorable Ralph Goodale, ont annoncé que le gouvernement du Canada a demandé des consultations avec les États-Unis dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) concernant les restrictions sur les exportations canadiennes de sucre raffiné et de sucre contenant des produits. « Nous sommes préoccupés par le nombre de mesures prises par les États-Unis qui ont réduit l'accès au marché américain du sucre et du sucre contenant des produits du Canada », a déclaré M. Goodale. « Nous nous prévalons par conséquent des dispositions de l'ALÉNA pour consulter les États-Unis sur le sujet en litige », a ajouté M. MacLaren.

M. Ouellet nomme un nouvel attaché de presse

Le 9 février 1995, n° 23

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé la nomination de M. Yves Brodeur au poste d'attaché de presse. Cette nomination entrera en vigueur le 20 février. M. Brodeur remplace M. Robert Peck qui a été affecté à l'ambassade du Canada à Athènes, en Grèce. M. Brodeur est né à Montréal et il a fait ses études à l'Université Laval. Il est entré au ministère des Affaires extérieures en 1982 et il a été affecté à l'ambassade du Canada à Ankara, en Turquie, et à la délégation canadienne auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris, en France. À Ottawa, M. Brodeur a occupé plusieurs postes, dont celui d'adjoint exécutif du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Avant d'être nommé attaché de presse, M. Brodeur était conseiller en politique étrangère au Bureau du Conseil privé.

DISCOURS

Le renouvellement stratégique du Bureau fédéral de développement régional (Québec) vise un seul grand objectif : aider les entrepreneurs de nos régions à réaliser leur plein potentiel de développement dans le cadre de la nouvelle économie mondiale. [...] Cette orientation est fondée sur un double constat bien simple : depuis plus de 15 ans, les PME [petites et moyennes entreprises] créent chaque année, au Québec comme dans l'ensemble du Canada, environ 80 p. 100 des nouveaux emplois. Par ailleurs, pour survivre et prospérer, les PME doivent se brancher résolument sur la mondialisation des marchés. [...] La prospérité et la croissance de notre pays repose sur notre capacité à innover. Les participants au forum savent très bien que la croissance économique future du Québec et du